



MUNICIPALITÉ DE SAINT-DIDACE

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Didace, que :

La Municipalité de Saint-Didace a modifié, lors de la séance du 11 août 2025, le calendrier des séances de ladite municipalité pour que :

- **la réunion du 6 octobre 2025 soit reportée au mercredi 1 octobre 2025 à 19 h 30.**

Donné à Saint-Didace, ce 21^{ème} jour d'août 2025

Chantale Dufort
Directrice générale et greffière-trésorière